

MODALITÉS D'INSCRIPTION

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

À lire avant toute inscription

CNFPT

Les inscriptions des formations organisées par le CNFPT doivent s'effectuer directement auprès de cet organisme via l'espace pro en ligne : inscription.cnfpt.fr

Pour toute information, contactez les délégations Pays de la Loire ou Normandie du CNFPT.

Pour les salariés hors fonction publique, l'inscription aux stages organisés en partenariat avec le CNFPT est conditionnée à l'obtention de moyens de financements complémentaires qui peuvent être sollicités auprès des organismes collecteurs de fonds pour la formation professionnelle : plus de renseignements auprès de Mayenne Culture.

FORMATIONS MAYENNE CULTURE

Se renseigner dans un premier temps auprès de l'employeur sur la possible prise en charge de la formation et de l'adhésion obligatoire à Mayenne Culture.

► L'employeur accepte la prise en charge

Transmettre le bulletin d'inscription (p. 45 et 46) dûment rempli, visé par le directeur, à l'employeur ou au service formation de la collectivité qui fera suivre son bon de commande (coût de la formation et de l'adhésion, si l'employeur n'est pas déjà adhérent pour la période en cours) et le formulaire d'inscription à Mayenne Culture.

► L'employeur refuse la prise en charge

Le stagiaire prend alors en charge les coûts d'inscription. Remplir le bulletin d'inscription (p. 45 et 46) et le renvoyer accompagné du règlement correspondant au coût de la formation + 10 euros d'adhésion individuelle obligatoire à Mayenne Culture (chèque à l'ordre de Mayenne Culture).

DATADOCK

Mayenne Culture est « datadocké », c'est-à-dire enregistré en tant qu'organisme de formation sur la base de données Datadock.

INSCRIPTIONS ET MODALITÉS COMPTABLES

L'inscription est effective dès que Mayenne Culture reçoit, dans la limite des places disponibles :

- le bon de commande lorsque que l'employeur est une collectivité
- le règlement par chèque (à l'ordre de Mayenne Culture) ou en espèces lorsque l'employeur est une structure de droit privé
- le règlement par chèque (à l'ordre de Mayenne Culture) ou en espèces pour les inscriptions individuelles (non prises en charge par l'employeur)

Le règlement s'effectue par formation et éventuellement par stagiaire.

Le droit d'inscription (coût pédagogique et adhésion) est encaissable et facturable dès le premier jour de la formation.

(article 4 de la convention de formation).

MODALITÉS D'ADHÉSION

L'adhésion à Mayenne Culture est obligatoire, sauf pour les formations organisées par le CNFPT. Elle est valable du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

Le coût de l'adhésion est de :

- 10 € pour les inscriptions individuelles (non prises en charge par l'employeur ou une structure de droit privé)
- 20 € pour les communes, établissements scolaires, associations et autres structures de droit privé ou public
- 50 € pour les communautés de communes et autres EPCI

Cette adhésion autorise tout élu, agent ou salarié de la structure adhérente à participer aux activités proposées pour la saison en cours et à participer à la vie de l'association Mayenne Culture.

ANNULATION

En cas d'annulation du fait de Mayenne Culture, le droit d'inscription versé est intégralement remboursé.

Pour tout désistement du stagiaire intervenant après la date limite d'inscription, Mayenne Culture procède à l'encaissement intégral du règlement dans les conditions visées à l'article 4, sauf cas de force majeure dûment justifié le jour du désistement.

Tout stage commencé est dû intégralement.

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATIONS 2019/2020

Mayenne Culture

IDENTIFICATION

Madame / Monsieur

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Acceptez-vous de recevoir des informations
relatives aux activités de Mayenne Culture ?

oui non

► Pour les membres d'associations culturelles
ou ensembles amateurs :

- Association
- Compagnie de danse
- Ensemble vocal
- Ensemble instrumental
- Groupe de musiques actuelles
- Troupe de théâtre
- Autre :

Nom de la structure :

Fonction :

Discipline(s)/instrument(s) pratiqué(s) :

► Pour les personnels des établissements
d'enseignement artistique

Fonction :

Depuis le :

Discipline(s) enseignée(s) :

Département(s) d'enseignement :

50 / 53 / 61 / 72

Autre :

DROIT À L'IMAGE

J'autorise Je n'autorise pas par la pré-
sente Mayenne Culture à diffuser les pho-
tographies et vidéos capturées lors des
actions auxquelles je me suis inscrit(e) et
sur lesquelles je figure. Cette autorisation
est valable pour l'édition des documents
de communication imprimés et numériques
de Mayenne Culture ainsi que pour la pro-
motion de ses activités dans les médias et
auprès de ses partenaires

*Cette autorisation pourra être révoquée à tout mo-
ment par le signataire. La présente autorisation est
incessible à une structure tierce.*

Date :

Signature :

PRISE EN CHARGE PAR L'EMPLOYEUR

Employeur :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Demande de prise en charge :

acceptée en cours

Montant de l'adhésion :

50 € pour les communautés de com-
munes et autres EPCI

20 € pour les communes, associations et
autres structures de droit privé ou public

FORMATIONS CNFPT

Pour les formations organisées par le CNFPT les inscriptions s'effectuent sur inscription.cnfpt.fr

- Enseignement artistique adapté | Code stage : SXN04 023 | p.22
- Percussions sur objets et danse percussive | Code stage : MC400 001 | p.31

FORMATIONS MAYENNE CULTURE

	Coût	Date limite d'inscription
<input type="checkbox"/> Composition et écriture du mouvement p.26	40 euros	6 sept.
<input type="checkbox"/> Formation individualisée p.6	120 euros	18 oct.
<input type="checkbox"/> Tutorat pédagogique p.7	120 euros	18 oct.
<input type="checkbox"/> Travail concerté entre acteurs culturels d'un même territoire p.10	60 euros	18 oct.
<input type="checkbox"/> L'évolution du métier de directeur p.11	60 euros	8 nov.
<input type="checkbox"/> Arrangement tout-terrain p.14	60 euros	8 nov.
<input type="checkbox"/> Espace scénique collectif p.27	60 euros	13 déc.
<input type="checkbox"/> Technique instrumentale en pédagogie de groupe p.15	60 euros	20 déc.
<input type="checkbox"/> Postures de coopération p.12	60 euros	10 jan.
<input type="checkbox"/> Le rapport à la scène p.16	60 euros	10 jan.
<input type="checkbox"/> Diriger un ensemble instrumental p.28	120 euros	10 jan.
<input type="checkbox"/> Le projet pédagogique en arts visuels p.36	30 euros	10 jan.
<input type="checkbox"/> Du croquis à la danse p.17	40 euros	17 jan.
<input type="checkbox"/> Initiation à la pédagogie Jaques-Dalcroze p.19	60 euros	31 jan.
<input type="checkbox"/> Oreille harmonique p.20	60 euros	7 fév.
<input type="checkbox"/> Pédagogie du jeu p.21	60 euros	14 fév.
<input type="checkbox"/> Pousser sa voix sans dommage p.29	60 euros	14 fév.
<input type="checkbox"/> La figure du bouffon p.30	60 euros	6 mars
<input type="checkbox"/> L'accueil des usagers p.37	30 euros	6 mars
<input type="checkbox"/> La rythmique Jaques-Dalcroze (approfondissement) p.23	60 euros	27 mars
<input type="checkbox"/> Journée de rentrée des musiciens-intervenants p.38	Gratuit	3 juil.
■ Formation d'équipe p.8		
■ Grandir avec la danse p.18		
	<i>Contactez Mayenne Culture À partir de novembre 2019</i>	

ADHÉSION OBLIGATOIRE À MAYENNE CULTURE (Voir modalités d'inscription, p.44)

- 10 euros (individuel) | 20 euros (communes, associations...) | 50 euros (EPCI)

Date et signature :

Bulletin à retourner à :

Mayenne Culture | 84 avenue Robert Buron | CS 21429 | 53014 Laval cedex
02 43 67 60 90 | contact@mayenneculture.fr

Les informations recueillies dans ce bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement informatique destiné à effectuer le suivi administratif des stagiaires, dans le cadre, notamment, des obligations applicables aux organismes de formation professionnelle. Conformément à la loi « Informatiques et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données vous concernant, d'opposition et de limitation du traitement de ces données, ainsi que d'un droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez l'exercer par courrier électronique auprès de Mayenne Culture : contact@mayenneculture.fr

Vos données personnelles ne peuvent être transmises à des tiers que dans le cadre de la gestion de votre contrat avec Mayenne Culture et sont conservées, notamment, selon les règles relatives aux obligations des organismes de formation professionnelle.